

## *Contributions au Forum des forums à Rio*

*Danièle Silvestre*

### **A Rio, en décembre**

J'ai été membre des cartels de la passe de l'ECF pendant quatre ans : en 1992-1994, comme plus-un et en 1994-1996 comme membre de base puisque le plus-un du cartel précédent reste dans le suivant avec l'idée d'assurer une certaine continuité dans la transmission du travail. J'ai donc entendu environ soixante passes et participé à la nomination de quatre AE. Faible score, qui met le doigt sur l'aléatoire de la procédure voulue telle par Lacan, procédure de garantie du psychanalyste, mais elle-même trouée d'aléas.

Le premier cartel comprenait aussi P.Bruno et J.-A.Miller. Il s'est consacré à sa tâche de façon intense et sérieuse, dans une atmosphère toujours très conviviale. Il n'a pas eu à entendre de passes provenant de passants très " politiquement institués " dans l'Ecole et n'a donc pas eu à se poser la question de faire intervenir d'autre critère que clinique dans son appréciation. Le fameux " trait " politique n'a été découvert que plus tard, surgi brusquement dans le collège de la passe ( 1996-1997 ). D'autre part, la présence de J.-A.Miller dans ce cartel excluait de fait que nous ayons à entendre la passe d'un de ses analysants.

Les deux AE nommés par ce cartel étaient de jeunes collègues, très engagés dans le travail de l'Ecole et depuis peu dans la pratique analytique. Mais ils n'étaient pas membres de l'Ecole et le sont devenus par leur nomination d'AE. Au fond, ces deux nominations correspondaient à ce que la Proposition de 1967 de Lacan impliquait : ils ont témoigné comme des analysants en qui est présente, à vif, cette expérience de franchissement, de virage subjectif qui conduit à s'autoriser comme analyste. Il était lisible par le cartel qu'un moment se détachait du reste de l'analyse, moment où la mutation du transfert comme supposition de savoir s'était effectuée, produisant ce désir de l'analyste, venu du rapport du sujet à son analyse.

Cette première expérience de cartel m'a appris que la nomination implique certes ce virage mais aussi que sa transmission se soit effectuée de façon si convaincante que le cartel n'ait pas eu d'hésitation. Nous avons souligné ce point dans notre rapport.

D'où la quasi-certitude pour moi que beaucoup repose sur les qualités à construire et à transmettre du passant et des passeurs. Mon expérience dans les deux cartels a été qu'on ne peut pas se permettre de construire sur du vent ou des suppositions, car chacun dans un cartel peut en avoir, pas forcément les mêmes que celles des autres. La construction par le cartel (son interprétation du cas ) ne suffit pas comme critère de décision car ne dit pas si le passant a atteint la même conclusion. Ce qui veut dire qu'une réponse positive était une nomination solidement étayée, assurée, le cartel étant accordé sur le oui, mais qu'une réponse négative signifiait d'abord et avant tout qu'un défaut de transmission rendait impossible la conclusion affirmative dans une décision collective nette. Nous donnions, de ce fait, une réponse écrite accompagnant la non-nomination et invitant en général le passant à pousser plus loin son élaboration. Les deux possibilités qu'a le passant d'interpréter à son tour la réponse négative du cartel sont alors : soit un peu plus d'analyse, soit refaire la passe, selon la conviction intime qu'il a du point où il en est.

Le rapport écrit par le premier cartel à la fin de son mandat était, à le relire aujourd'hui, un peu auto-satisfait. D'autant que nous étions au début de la pratique de l'entrée à l'Ecole par la passe et que nous rendions compte d'une première évaluation de cette pratique.

La deuxième période de mon expérience des cartels de la passe ( 1994-1996 ) ne peut pas être séparée de ce qui a suivi l'année d'après, c'est-à-dire le collège de la passe. Tout ce que je peux en dire aujourd'hui est évidemment frappé de l'après-coup de cette année terrible.

Vous avez lu les textes émanant des réunions du collège, d'abord ceux de J.-A. Miller édités par l'AMP en août 1997 puis par le Conseil de l'ECF en septembre et ensuite seulement, publiés plus tard, ceux des autres. Leur publication différée rend évidemment difficile la compréhension de l'ensemble à moins de la rendre inutile, étant donné la pré-interprétation qu'en donnait le texte de Miller envoyé avant les autres.

Pourtant le cartel B ( 1994-1996 ) avait fonctionné dans une bonne ambiance de travail, avec des discussions stimulantes et il a aussi nommé deux AE dont quelqu'un de peu connue bien qu'active dans l'ACF et que sa nomination d'AE a fait devenir membre de l'Ecole.

Seulement ce cartel a été l'objet d'attaques frontales dès la première réunion du collège de la passe dont il a occupé l'essentiel des séances. On a pris prétexte, à propos d'une passe, de "dysfonctionnements " mineurs dans la procédure, et faciles à corriger pourvu que l'on soit de bonne foi, pour déconsidérer le cartel en le jugeant incompetent sur le fond et irresponsable dans sa décision. ( L'incompétence d'un cartel ne peut pas ne pas initier une réaction en chaîne dans l'institution : puisqu'il comprenait deux AE nommés par un cartel précédent qui comprenait lui, entre autres, J.-A. Miller et E. Laurent ). Le passant non nommé ( B comme le cartel, ou B comme l'initiale de son nom ) était une personnalité éminente de notre communauté, analysant de Miller de surcroît. De là, est venu le fameux trait politique, menant tout droit à la révision de la procédure de la passe au point qu'elle n'ait plus rien à voir avec le pari de Lacan d'en finir avec la cooptation de sages pour asseoir la hiérarchie de l'Ecole.

Je n'ai pas le temps de développer ici les méthodes patientes et systématiques d'intimidation et de suggestion qui ont abouti à faire s'enthousiasmer une majorité de collègues devant l'autorité authentique, prêts à tout pour assurer l'hégémonie du grand Un et se prosterner devant ses décisions. La nécessité de l'extime pour contrôler le cartel et les nominations conduit logiquement à rendre le titre d'AE permanent et à restaurer le didacticien contre lequel Lacan avait inventé la passe. Je citerai seulement cette phrase de Miller que vous trouvez à la page 16 de son "Spartam " et qu'il a réellement prononcée dans le collège pour mon ébahissement mais aussi pour mon dessillement ( ce fut sans doute pour moi le déclic ): " je préfère que le cas B reste comme une plaie qui saigne sur le corps du cartel, à jamais ". Je n'ai pas le temps de commenter ici les résonances quasi-religieuses de cette phrase. Le cartel B, lui, est devenu à jamais " le cartel-qui-n'a-pas-nommé B " et s'est ensuite morcelé.

Ce cartel, qui a avoué son embarras avec ce passant, ses passeurs et le poids que sa décision devait prendre, s'est retrouvé dans un autre embarras quand il a dû rédiger son rapport. A scellé définitivement pour moi la conclusion, l'autocritique pitoyable d'un membre du cartel, au prix de quelques mensonges. Nous étions attendus sur la façon dont nous tirerions la leçon du cas B dans le rapport. Le plus-un a tenu à écrire lui-même cette partie, endossant seul à la fin la qualification " d'erreur judiciaire " pour cette décision, je le répète, elle, collective ; et alors même que ce qu'il écrit du cas ne va pas dans le sens de cette conclusion. Cherchez l'erreur ! C'est simple : c'était un cas de nomination obligée où le passage par la procédure est

un détour inutile mais dont il faudrait respecter le semblant. Ceci explique peut-être que le passant non nommé se soit opposé à ce que la partie du rapport concernant sa passe soit publiée.

Le rapport est sorti caviardé et je me dis que c'est parfait : cela souligne le contraste avec le fait que, par contre, ce passant a laissé circuler sa lettre au cartel dans le collège, puis dans le monde entier, lettre d'auto-nomination, je pense.

Il y aurait encore beaucoup à dire, je m'arrêterai cependant ici sur un très gros mensonge, avec lequel le cartel B eut à faire dès la première réunion du collège : la " guerre des cartels ". Ne pas la voir, ne pas la reconnaître était de l'ordre de la dénégation, du refoulement etc., disait-on aux deux cartels surpris. C'était en septembre 1996. En juin 1998, plus d'un an et demi après, on apprend par le rapport du Conseil de l'ECF relatant une de ses réunions, que cette guerre n'avait jamais eu lieu mais qu'il y avait eu une autre guerre, non pas entre les deux cartels mais à l'intérieur d'un cartel ( le cartel B, bien entendu ! ).

Tout cela nous ouvre des horizons de travail, de réflexion, sur le destin du transfert dans l'analyse d'abord : il arrive qu'au lieu de déboucher sur le désir de l'analyste, qui est désir de savoir, il se fige et devienne suggestion, allégeance, rejoignant par là le "je n'en veux rien savoir " d'avant même l'analyse.

Quant au destin du transfert dans l'Ecole, il a conduit à des manipulations que la passe avait aussi pour fonction d'empêcher. Déjà dans l'ECF, il se dit que selon l'analyste du passant, on peut prédire qui sera AE; que selon la composition des cartels de la passe, on peut prédire qui sera AE; que bientôt on ira faire une tranche chez untel pour avoir une meilleure chance d'être nommé AE, etc. Et les changements d'analyste sont nombreux depuis quelques temps, au mépris du transfert et de l'analyse. La passe est devenue une méthode sophistiquée de sélection des analystes selon un profil que le pèse-personne évaluerait pareillement. Cela aboutit à terme, et nous y sommes, à une communauté analytique fondée sur le transfert éternisé comme allégeance au maître du savoir, lequel contrôle en même temps l'institution. C'est peut-être à cause de cela qu'il est interdit de parler de séparation avec l'analyste. C'est cette déviation majeure par rapport aux finalités de la passe qui a produit la crise actuelle, du fait de l'infiltration de l'Autre du savoir par le Un du pouvoir. En ce sens c'est une crise à la fois clinique et politique, c'est-à-dire éthique.